

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

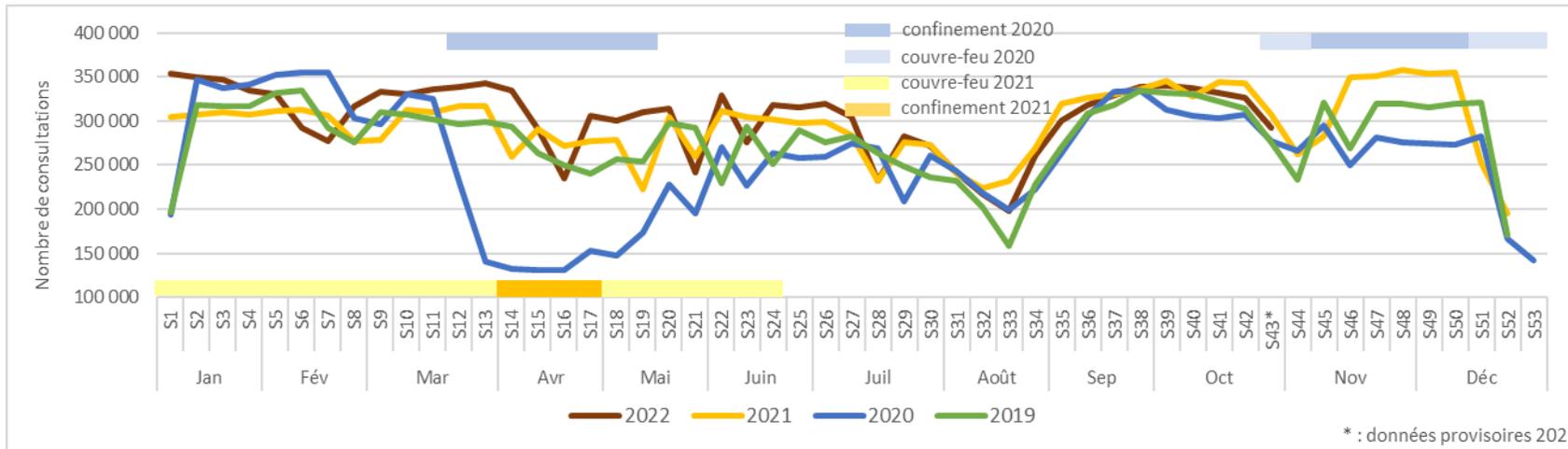
Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)



Provence Alpes Côte d'Azur

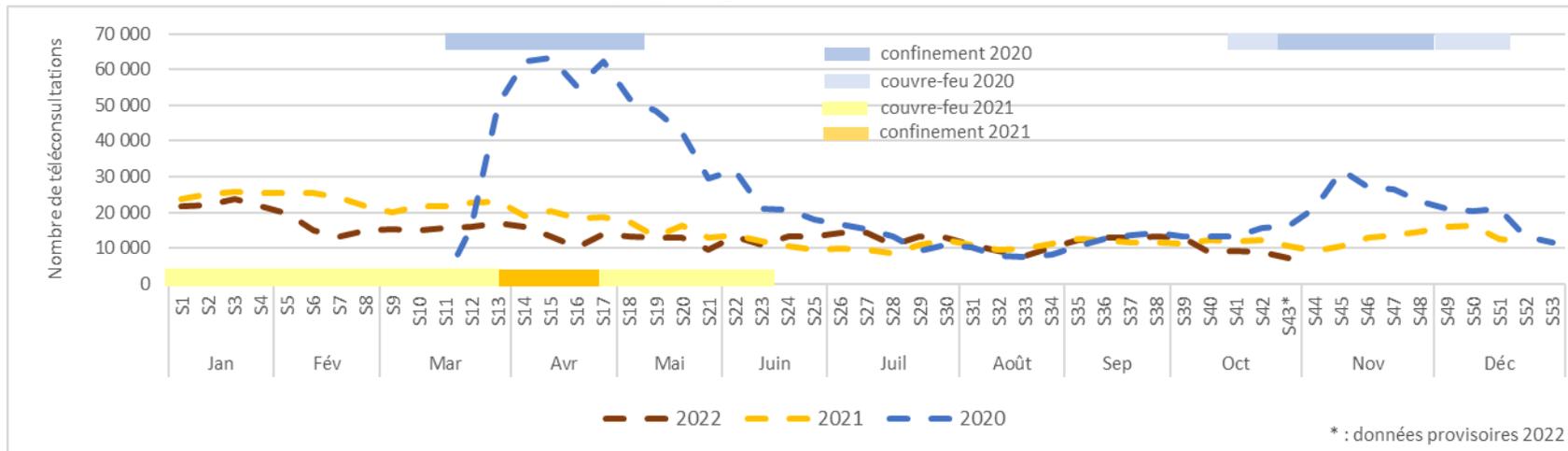
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
04	8 571	-1,9%
05	8 176	+0,2%
06	69 582	-2,5%
13	142 303	-1,8%
83	67 449	-0,5%
84	29 993	-2,5%
Paca	326 074	-1,7%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
04	150	-5,1%
05	197	+2,6%
06	2 353	-2,4%
13	4 095	-2,6%
83	1 602	-10,3%
84	527	-17,3%
Paca	8 924	-4,9%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

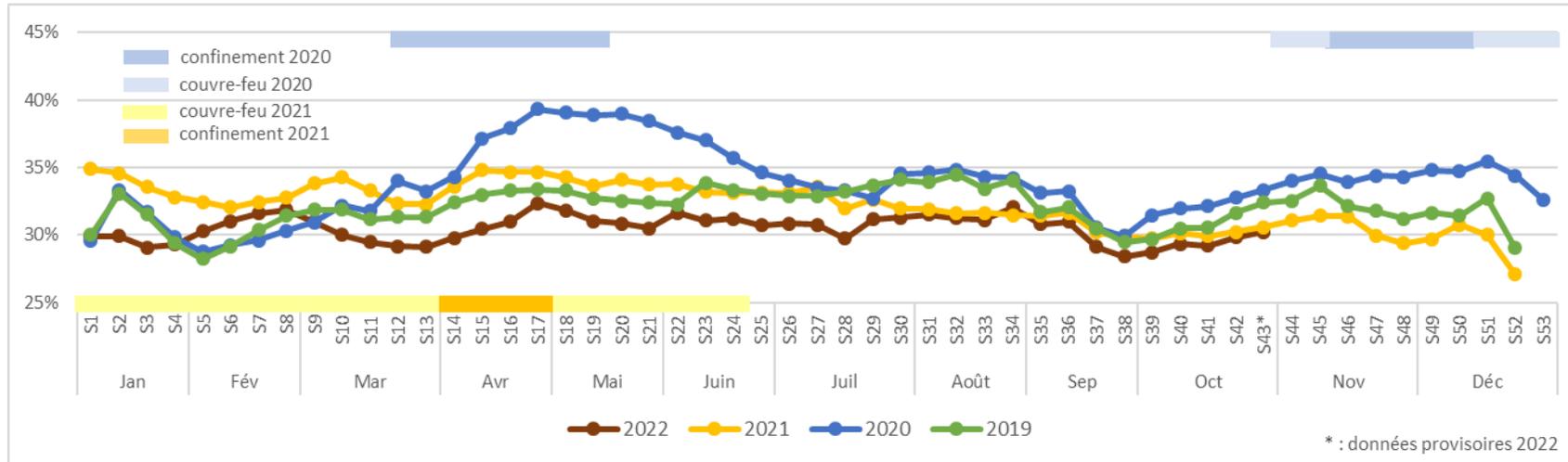
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

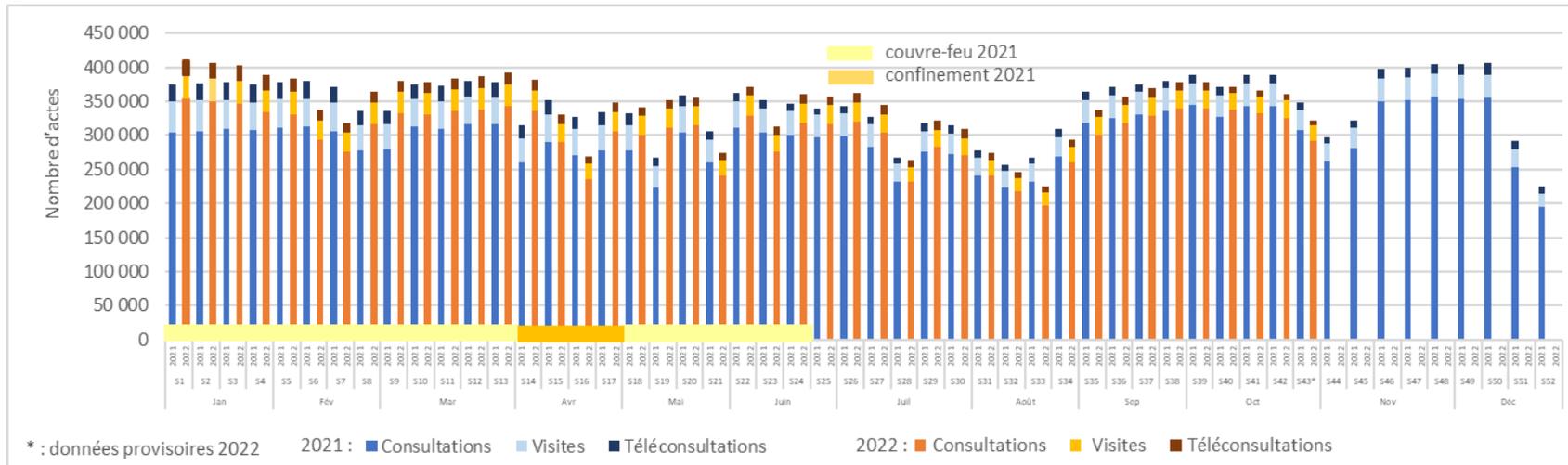
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S42 2022	% d'actes en lien avec une ALD S42 2022
04	3 249	34,7%
05	2 601	30,0%
06	23 916	30,8%
13	45 367	28,7%
83	23 192	31,1%
84	9 044	28,4%
Paca	107 369	29,8%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

En semaine 42 (S42) de 2022, les TLC ont représenté 2,5% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; 17,6% des MG ont fait de la TLC en S42.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 1,8% entre les semaines S41 et S42 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité est stable en 2022 par rapport à 2021 ; mais elle a augmenté de 10% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

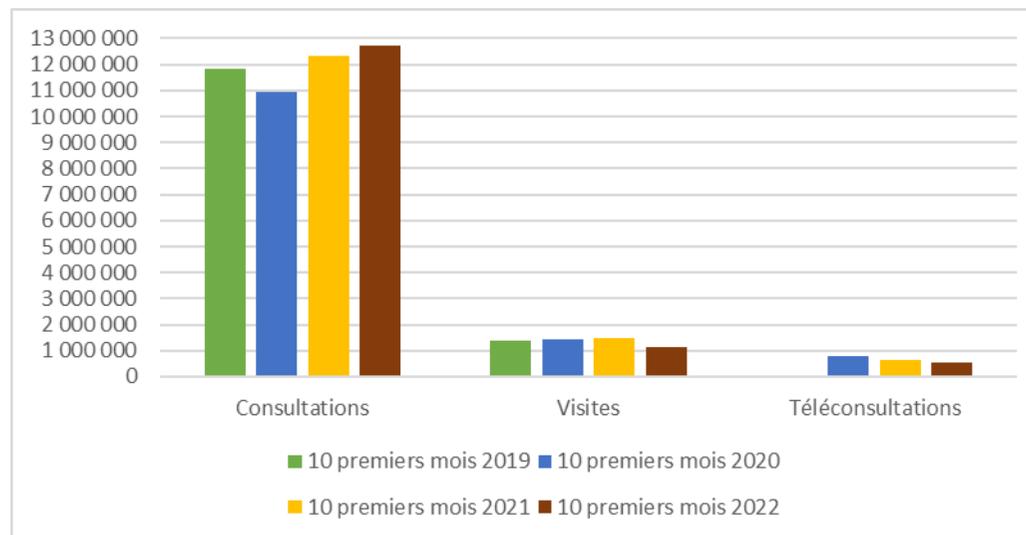
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution de l'activité des médecins généralistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Oct 2019	Jan – Oct 2020	Jan – Oct 2021	Jan – Oct 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	11 849 424	10 926 821	12 352 923	12 739 817	+7,5%	+16,6%	+3,1%
Visites	1 408 163	1 453 439	1 470 996	1 150 809	-18,3%	-20,8%	-21,8%
Téléconsultations	1 948	798 588	663 217	564 628	-	-29,3%	-14,9%
Total	13 259 535	13 178 848	14 487 136	14 455 254	+9,0%	+9,7%	-0,2%

* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin octobre 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin octobre d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

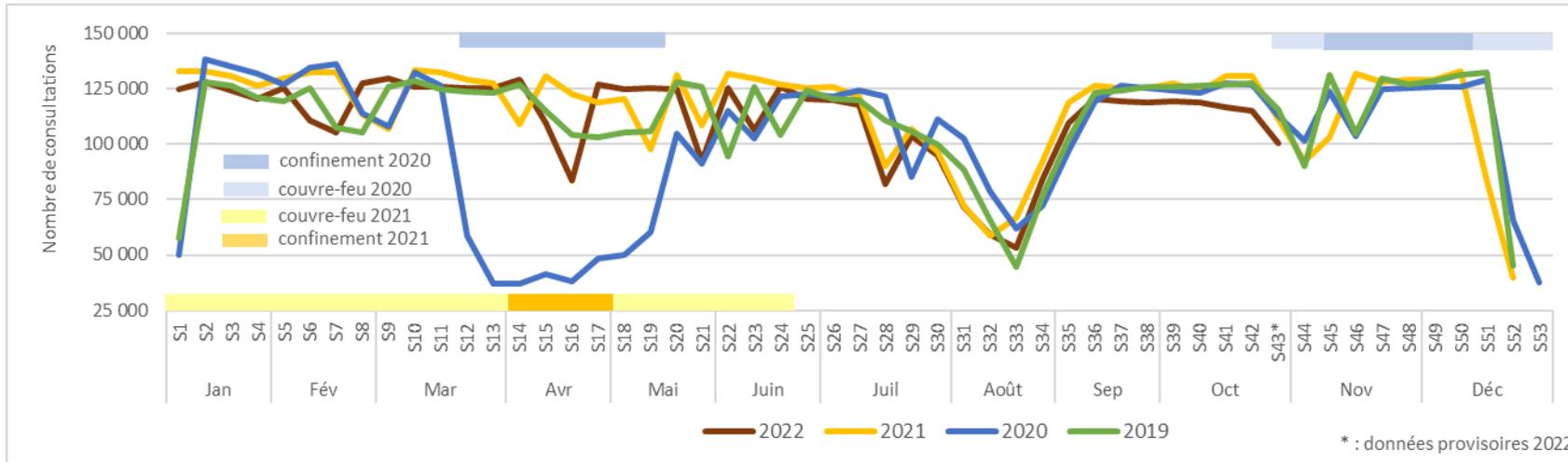
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

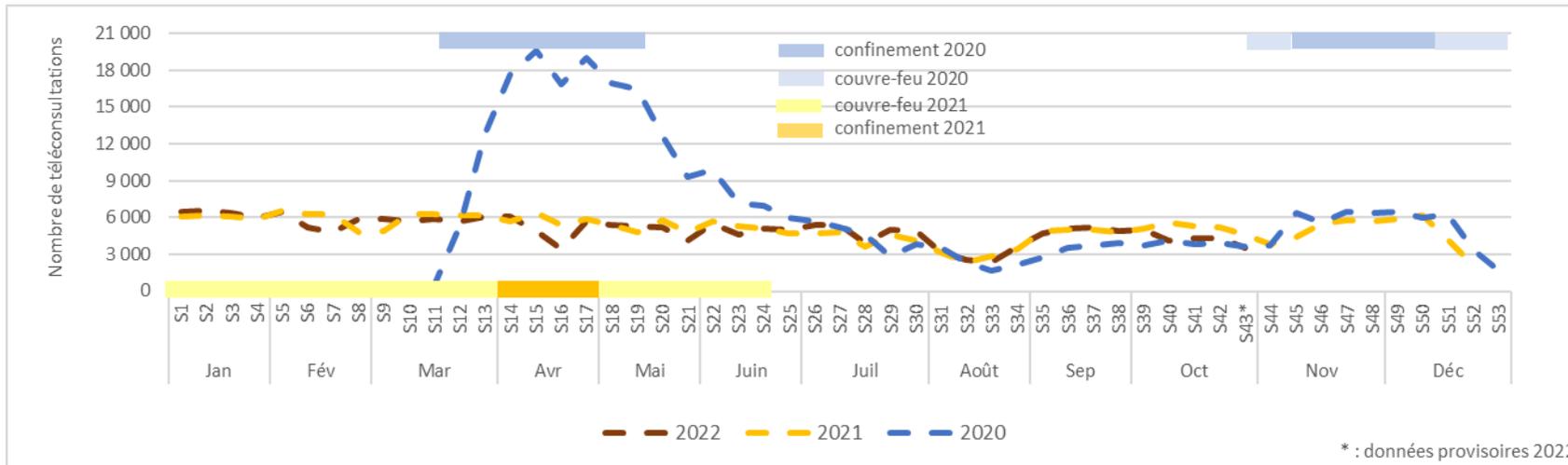
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
04	2 356	-2,8%
05	1 466	+9,4%
06	28 787	-1,9%
13	48 685	-1,7%
83	23 934	-0,5%
84	9 529	-2,1%
Paca	114 757	-1,4%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
04	77	+0,0%
05	19	-36,7%
06	1 284	-5,7%
13	1 876	+3,4%
83	850	+5,3%
84	167	-18,5%
Paca	4 273	-0,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

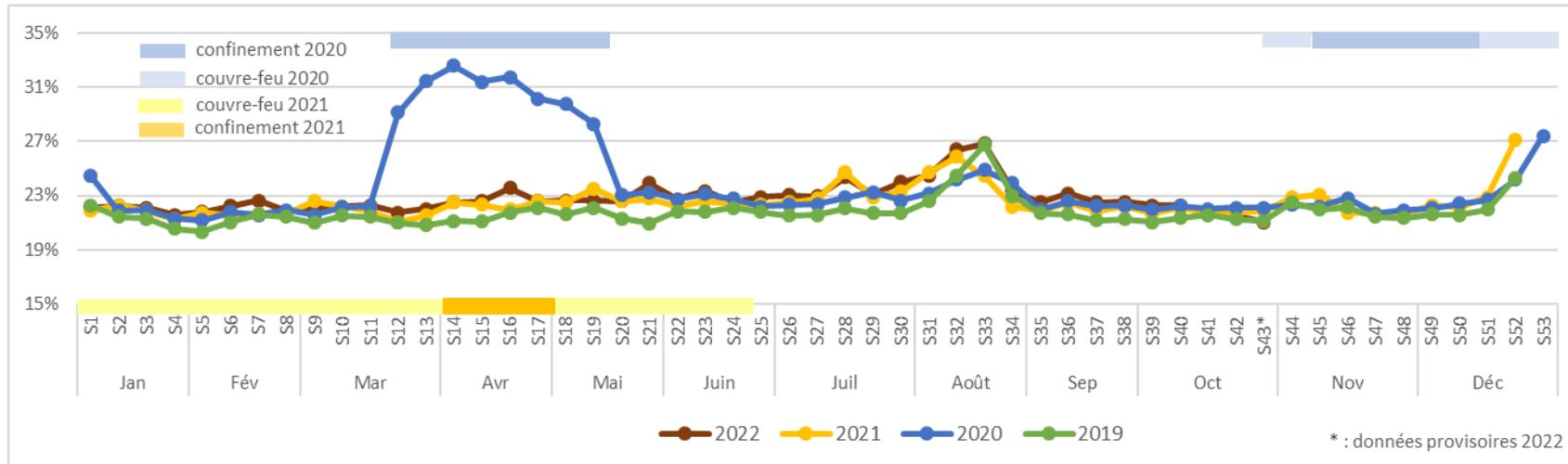
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

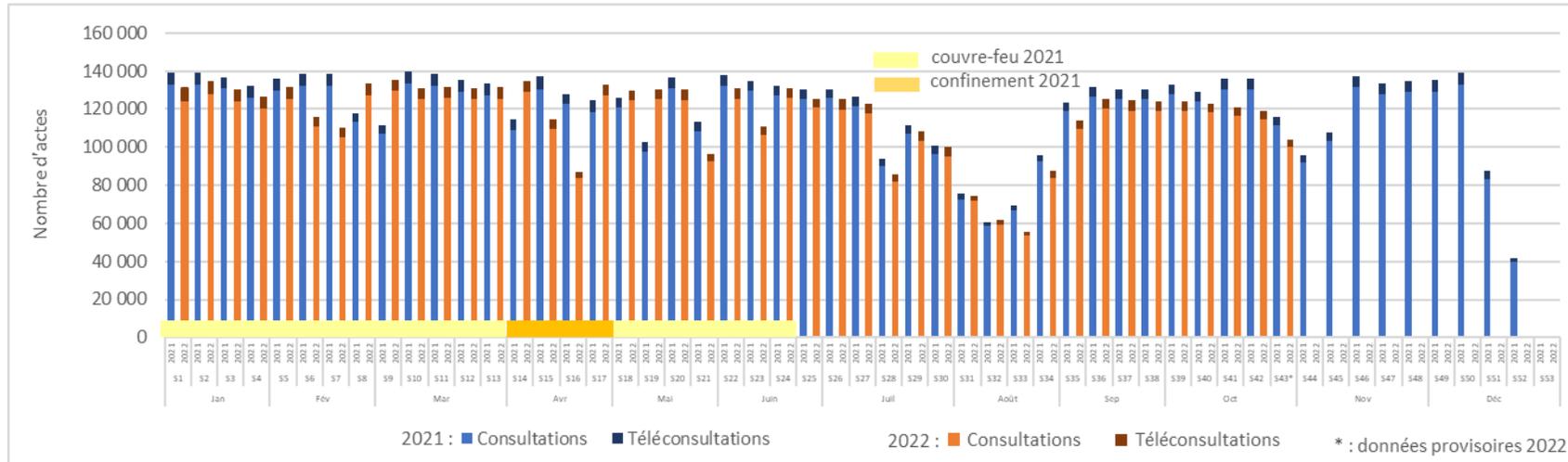
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S42 2022	% d'actes en lien avec une ALD S42 2022
04	495	20,3%
05	251	16,9%
06	7 369	24,5%
13	10 776	21,3%
83	5 077	20,5%
84	1 600	16,5%
Paca	25 568	21,5%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

En semaine 42 (S42) de 2022, les TLC ont représenté 3,6% des actes des médecins spécialistes libéraux ; 8% d'entre eux ont fait de la TLC en S42.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 1,4% entre les semaines S41 et S42 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a diminué de 4,7% par rapport à 2021, mais a augmenté de 9% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

**SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)**

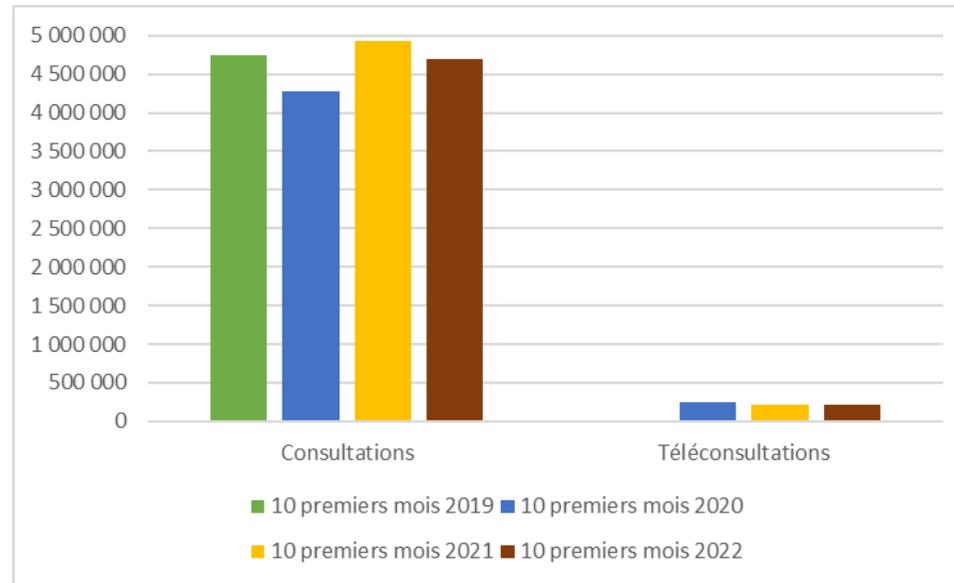
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution de l'activité des médecins spécialistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Oct 2019	Jan – Oct 2020	Jan – Oct 2021	Jan – Oct 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	4 748 197	4 269 892	4 928 652	4 689 222	-1,2%	+9,8%	-4,9%
Téléconsultations	991	244 119	215 925	208 413	-	-14,6%	-3,5%
Total	4 749 188	4 514 011	5 144 577	4 897 635	+3,1%	+8,5%	-4,8%

* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin octobre 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin octobre d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

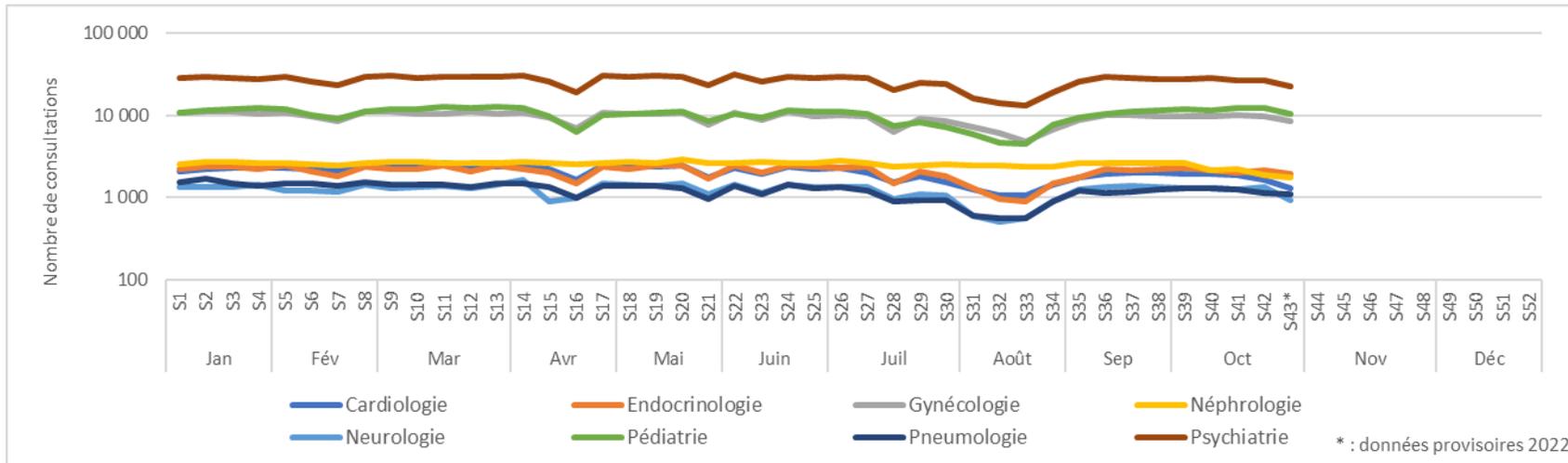
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

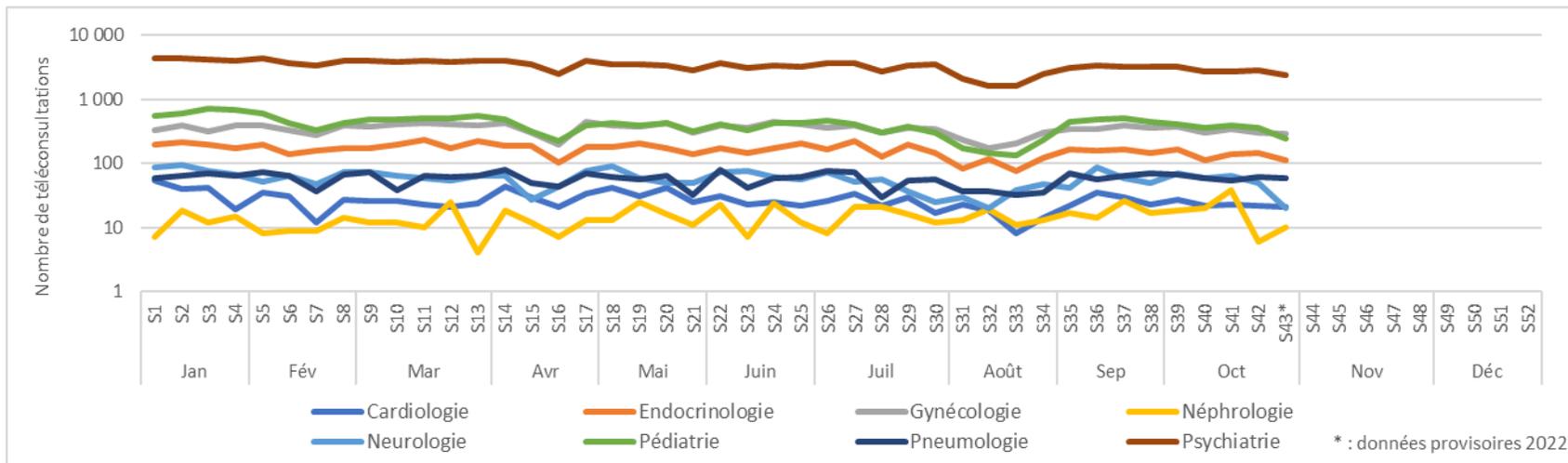
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de consultations S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
Cardiologie	1 651	-13,4%
Endocrino.	2 124	+6,5%
Gynécologie	9 798	-2,5%
Néphrologie	1 910	-15,6%
Neurologie	1 348	+5,6%
Pédiatrie	12 361	+0,4%
Pneumologie	1 146	-9,6%
Psychiatrie	26 764	+0,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de TLC S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
Cardiologie	22	-4,3%
Endocrino.	143	+3,6%
Gynécologie	298	-14,1%
Néphrologie	6	-84,6%
Neurologie	50	-20,6%
Pédiatrie	366	-5,2%
Pneumologie	62	+12,7%
Psychiatrie	2 864	+5,2%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

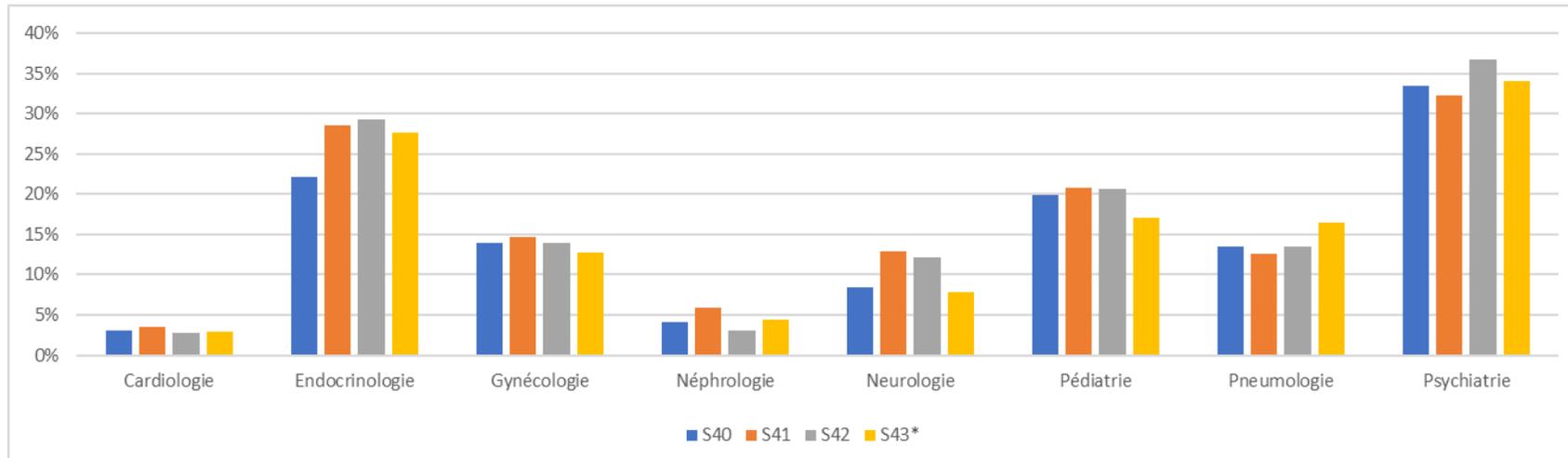
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2022 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S41 et S42 dans la région, notamment pour la cardiologie (-13%), la néphrologie (-17%) et la pneumologie (-9%). Le recours à la TLC est plus fréquent chez les psychiatres, les pédiatres et les endocrinologues.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2022

	Cardiologie	Endocrinologie	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
En 2022 par rapport à 2021 (depuis S2)	-16,0%	-5,4%	-10,7%	+0,0%	-3,4%	-4,9%	-9,2%	-3,9%
En 2022 par rapport à 2020 (depuis S2)	-15,4%	+1,8%	-0,3%	+12,1%	+6,1%	+7,8%	-9,4%	+7,0%
En 2022 par rapport à 2019 (depuis S2)	-27,3%	+8,0%	-1,0%	+30,9%	+8,8%	-9,8%	-9,2%	+7,4%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

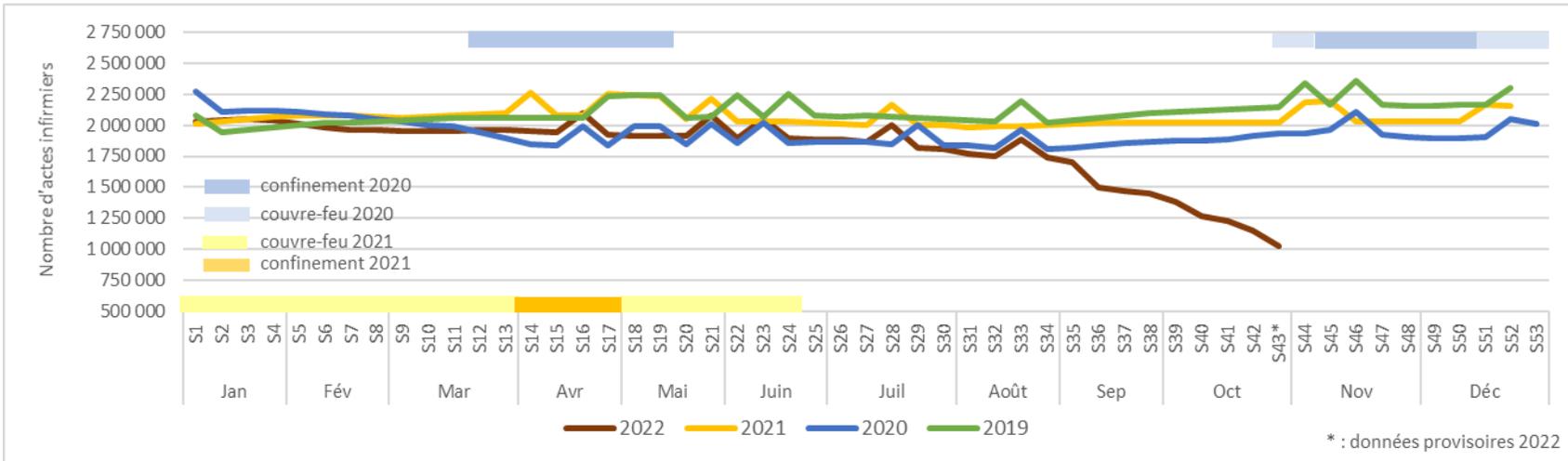
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

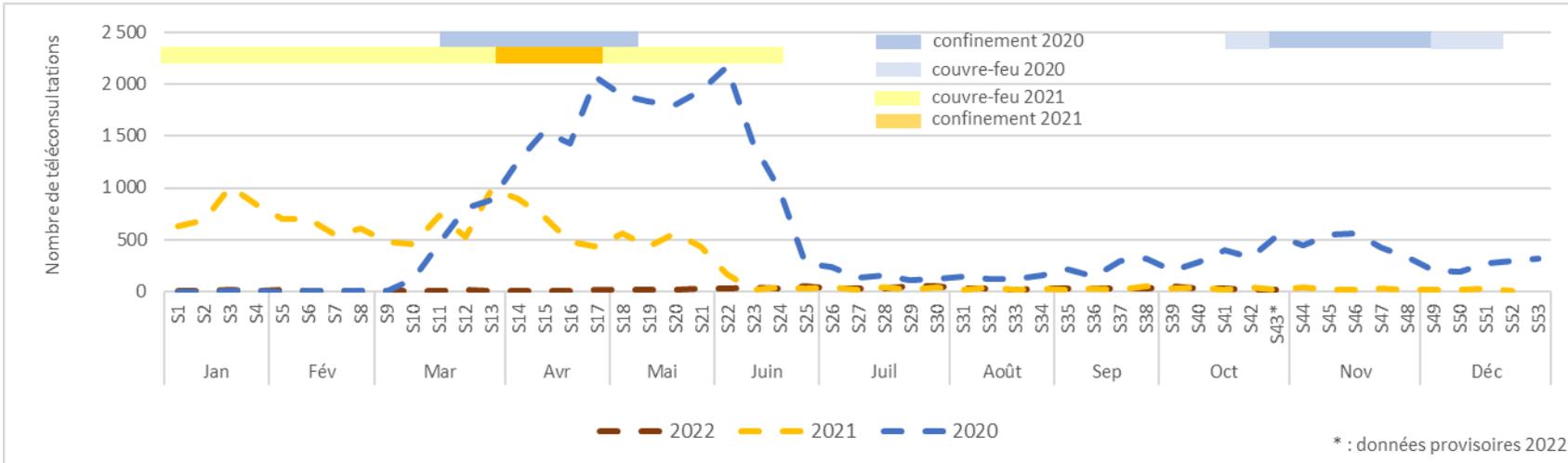
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre actes infirmiers S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
04	29 932	-7,5%
05	18 404	-8,0%
06	217 408	-4,1%
13	540 069	-8,3%
83	244 947	-4,5%
84	99 676	-6,7%
Paca	1 150 436	-6,6%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLS S42 2022	Évolution S42 / S41 2022
04	0	-
05	0	-
06	8	-46,7%
13	0	-
83	8	-11,1%
84	3	-66,7%
Paca	19	-42,4%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; ces conditions ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.

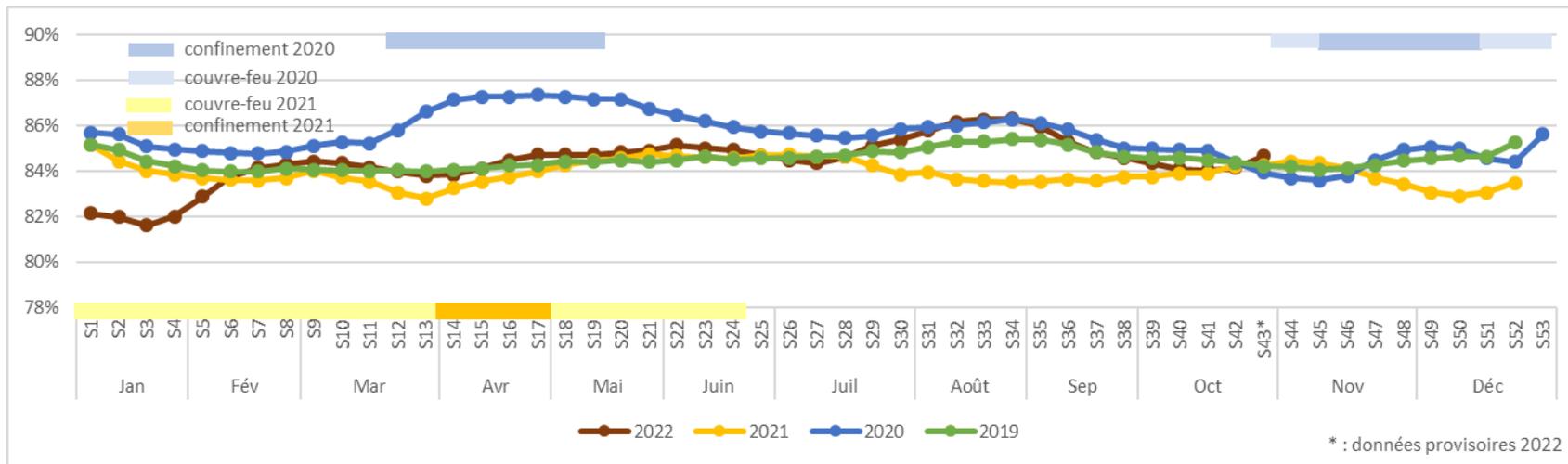
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°43 (lundi 24 octobre – dimanche 30 octobre 2022)

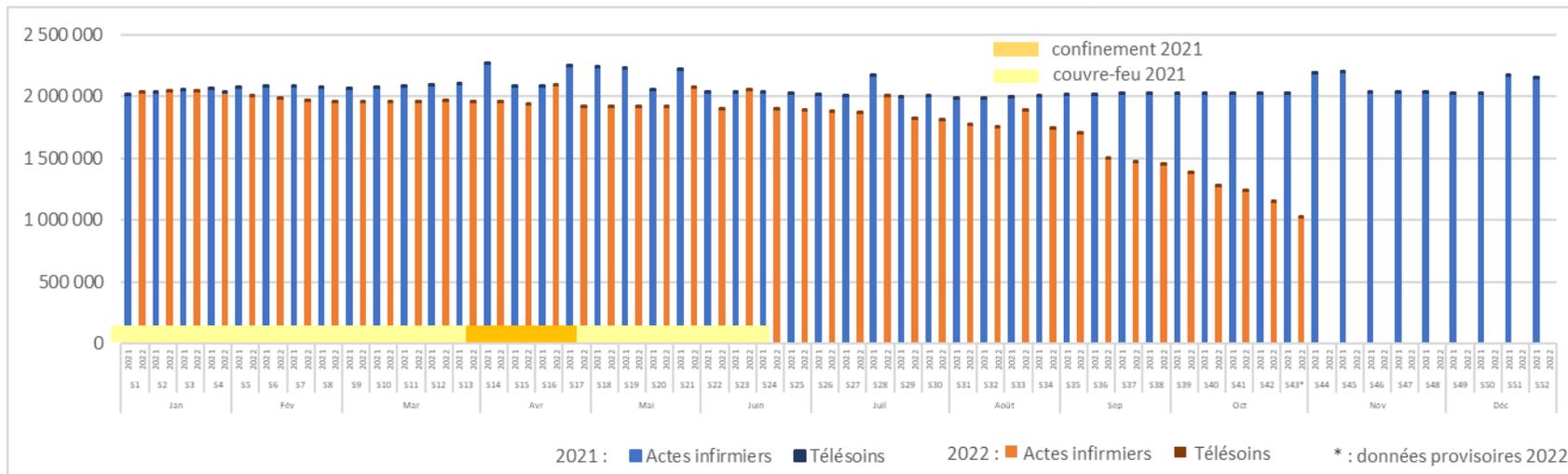
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nb d'actes en lien avec une ALD S42 2022	% d'actes en lien avec une ALD S42 2022
04	25 116	83,9%
05	14 974	81,4%
06	180 718	83,1%
13	459 906	85,2%
83	203 942	83,3%
84	83 276	83,5%
Paca	967 932	84,1%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 6,6% entre les semaines S41 et S42 dans la région. La majorité (84%) des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée.

Le recours aux TLS est quasi nul. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 11,5% en 2022 par rapport à 2021, et de 5,4% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; elles ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 est la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.